maphar.ageneral@gmail.com

AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2023

PERIODE DU 01/01/2020 AU 11-11-2022

ASSURE PHCIE CHRIST EMILE N°CLIENT : 00000891

INTERLOCUTEUR DR KOUASSI N°TELEPHONE 0708129535

и°	POLICE N°	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2023	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	9416717M	ASSURANCE AUTO	SUZUKI-792KE0	343,187		08/10/2023 AU 07/10/2024
2	9106704R	ASSURANCE SANTE GESA	PHCIE CHRIST EMILE	133,900		01/01/2023 AU 31/12/2023
3	9302049Y	MULTIRISQUE HABITATION	KOUMASSI	245,779		15/09/2023 AU 14/09/2024
4	9300899Y	MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	OFFICINE	405,980		01/01/2023 AU 31/12/2023
TOTAL ASSURANCES (1)				1,128,846		

ETAT DES REGLEMENTS

n°	MODE DE REGLEMENT	REFERENCE DE REGLEMENT	DATE DE DEPOT	MONTANT	AFFECTATION	PERIODE D'EMISSION	PRIME A ENCAISSER
1				0	0		
	0						
	1,128,846						

NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le 01/10/2011.

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice

2023

Veuillez contacter nos chargés de clientèle MONSIEUR AKE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398 M1le GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un

1,128,846 solde

Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces

3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte

Nous vous prions de bien vouloir libeller vos effets de paiement des primes à l'ordre de AXA Côte d'Ivoire.

POUR LA MUTUELLE

